

LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B. Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J. G. BOUCHER, rédacteur

PROHIBITION et POLITIQUE

Nous avons eu dans le passé l'occasion de critiquer assez sévèrement l'administration libérale au sujet de l'application de la loi de Prohibition. Nous avons même prédit que cette question serait une des causes de la chute de l'ancien gouvernement.

Le public a encore en mémoire le thème des discours de l'opposition dans notre comté, pendant la dernière campagne provinciale. Les candidats conservateurs, ici comme dans les autres comtés, semblaient avoir dans leur politique la mise en force de l'Acte de prohibition.

Quel résultat! Les élections ont été favorables à une large majorité de candidats conservateurs. Depuis lors, le patronage s'est fait valoir. Il y eut destitutions et nominations. Que voulez-vous, c'est la coutume. Certaines nominations n'ont pas l'heur de plaire au "Temperance Bulletin", organe de la Dominion Temperance Alliance dans cette province. Voici le texte d'un article paru dans le numéro de décembre. Nous le reproduisons en anglais, pour lui donner toute sa valeur:

"We regret that we are unable to congratulate the Government on some appointments made by them, or the late Chief Inspector on his recommendation, without which such appointments could not legally be made.

If the Government has been looking for trouble they could hardly have taken a surer way to find it.

The Royal Gazette gives amongst other appointments as Vendors the following names: Andrew Savoie, Kedgewick, N.-B.; Henry Cormier, Campbellton, N.-B.; and Albert J. Violette, St-Léonard's, N.-B.

Albert J. Violette of St-Léonard's, has a reputation throughout the Province and the State of Maine, and known to the officials for continued violations of the law, that makes his appointment a farcical thing well calculated to bring the administration of law and its administrators into general contempt.

Andrew Savoie of Kedgewick. In a Campbellton paper of November 19th, the day after the publication in the Royal Gazette of the appointment is the following paragraph:

"New Vendor Pays Three Fines. Andrew Savoie of Kedgewick celebrates appointment by paying \$150 and costs.

The appointment of Andrew Savoie of Kedgewick as a liquor vendor for that town was galleeted in the Royal Gazette on Wednesday.

On Wednesday, Mr. Savoie appeared before Magistrate Matheson here, and was found guilty of three offences against the N. B. Liquor Law, and was fined \$150 and costs. H. A. Carr, Esq., the new prosecutor made his first appearance as such at this Court.

Henry Cormier of Campbellton. There is a long list of Convictions for violation of the Liquor Laws of N. B., against him which makes ridiculous his appointment as a Vendor.

Some other Vendor's appointments also are not just such as a law-keeping people could desire.

Il serait à désirer que la nomination de certains inspecteurs soit dénoncée aussi ouvertement. Il existe entre certains "vendeurs" du comté et certains inspecteurs des relations de famille ou d'affaires qui font croire pour l'avenir à une protection honteuse.

Nous parlons d'inspecteurs, peut-être ne le devrions-nous pas. Car il est douteux que ceux recommandés pour notre région soient assermentés. A moins que les autorisés aient constaté que la position d'inspecteur des liqueurs offre trop de tentations pour exiger un serment!

Il est un fait incontestable à l'heure actuelle. Le commerce clandestin des boissons alcooliques intéresse un nombre considérable et toujours grandissant de personnes. Les profits sont énormes et les dangers d'être pris et dénoncés diminuent à chaque jour.

Où sont les pharisiens qui pendant la dernière campagne électorale criaient au scandale chez les autres? C'est le temps aujourd'hui de faire valoir les belles promesses faites au public. Les comtés français de la province, et particulièrement celui de Madawaska, ont la réputation d'être remplis de "bootleggers". La Dominion Temperance Alliance recommandait dernièrement au gouvernement la nomination d'un inspecteur en chef français, et catholique, afin qu'il ait plus d'influence dans les comtés français. Voilà où nous en sommes rendus!

"La prohibition est une question politique" disait récemment le révérend Père Burke, et tant qu'elle restera telle nous ne pouvons nous attendre à d'autres résultats.

J.-G. B.

DES EXPLICATIONS S. V. P.

En lisant un quotidien de Québec, ces jours derniers, nous avons l'occasion de tomber sur une correspondance d'Edmundston dans laquelle nous avons lu, entre autre chose ce paragraphe qui ne manque pas d'intérêt:

"Le départ de M. J.-B. Michaud a laissé une vacance à la Commission Scolaire, laquelle devra être comblée prochainement. Bien que nos commissaires aient un budget de \$30,000 par année à administrer, et qu'ils ne soient tenus de rendre compte de leur administration qu'une seule fois par année, il est respectable de constater

GRANDE ASSEMBLEE ANNUELLE

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

HYGIENE & THERAPEUTIQUE MODERNES

—III—
Il est de fait que nul n'avait guère entendu parler d'appendicite, avant que le Roi Edouard VII n'ait mis, bien involontairement, cette maladie à la mode. L'éminent collaborateur médical de l'Empire Review, M. le docteur Leonard Williams, déclarait récemment, avec raison, que le monarque eût pu éviter à l'appendicite la notoriété qu'il lui octroya. Cette affection se décom- vit soudainement, à Londres, un peu partout; depuis le fashionable Baywater jusqu'aux confins de White Chapel, il devint nécessaire, urgent, d'extraire le méchant vermineux appendice. La maladie passa la Manche, l'Atlantique, se répandit sur tout le globe; c'est à dire qu'on se mit à opérer dans les cinq parties du monde, comme si cela seulement pouvait empêcher l'espèce humaine de disparaître prématurément. C'est vrai que des esprits chagrins prétendent que l'appendicite n'est autre chose que l'ancienne et vulgaire inflammation des entrailles, qui se guérissait bourgeoisement par des applications glacées. Mais passons, en remarquant toutefois que bien des docteurs, aujourd'hui, commencent à devenir un peu plus circonspects avec le scalpel, et viennent au simple sac à glace. Cependant, en somme, la mode est, évidemment, à l'extirpation; on vous enlève les amygdales, on s'en prend aux adénoïdes, on arrache les dents à la douzaine ou demi douzaine (sans réduction

de prix sur la quantité), pour vous guérir de la pyorrhée ou des rhumatismes. Peut-être, à ce train-là, aurait-on fini par enlever le pancréas, si quelqu'un n'avait cru découvrir que cet organe obscur pourrait bien être la seule chose qui, à l'état normal, nous empêche de devenir diabétique. En tout cas, on coupe et on rogne de telle façon, qu'un infortuné plaçant sa main sur son ventre, n'est pas en mesure de dire ce qu'il est permis d'entrevoir le moment où l'homme devra sacrifier la moitié de son anatomie afin de sauver l'autre moitié. Le malheur est que rien ne prouve clairement la nécessité absolue de ce dépeçage progressif de notre pauvre corps. Une meilleure nutrition, d'après les autorités médicales, serait la panacée contre les affections adénoïdales et la pyorrhée; nombre de praticiens affirment que l'extirpation des amygdales est trop souvent prématurée, et que celle de trop de dents à la fois produit des dérangements cérébraux pires que le mal à combattre. N'est-on pas tenté de devenir sceptique en voyant ce qui est advenu de la fameuse affection des "reins-flootants"? Cette maladie fit fureur jusqu'au moment où il fut découvert que les reins doivent toujours flotter plus ou moins, et que l'opération consistant à les rendre immobiles finissait par produire des troubles d'une grande gravité.

A bon entendre, salut!

George Nestler Tricoché.

ter qu'un nombre très peu élevé de contribuables se rend d'habitude aux assemblées annuelles. Il est à espérer que cette fois on se donnera le mot pour assister en grand nombre à l'assemblée spéciale qui sera appelée pour choisir un nouveau commissaire. On dit qu'il se prépare des réformes importantes, mais, comme il est toujours bon de savoir par qui ces réformes seront faites, s'il y a lieu, les contribuables feraient peut-être mieux d'ouvrir les yeux et de regarder ce qui se passe autour de certaines questions, qui les intéressent d'une manière particulière. Nos gens ne semblent pas s'intéresser assez activement aux affaires publiques, cependant l'administration de leurs deniers est une chose toute aussi importante que l'enseignement qui est donné à leurs enfants, et il ne faut pas simplement se contenter de payer son compte de taxe et de laisser faire. C'est à force de laisser faire que nos dettes municipales et scolaires sont devenues un fardeau assez difficile à supporter et qui pèse lourdement sur les épaules des contribuables. Nous espérons que le prochain commissaire saura répondre à l'attente du public et aura d'autres choses en vue que des réformes, qui ne sont peut-être pas aussi pressantes que certaines gens semblent se l'imaginer.

Nous ne pouvons que féliciter ce correspondant, dont malheureusement nous ignorons la personnalité, pour rappeler aux contribuables d'Edmundston qu'il est de leur plus grand intérêt d'assister en nombre aux assemblées du conseil de ville ou de la commission scolaire. A chaque fois que nous en avons eu l'occasion, nous avons toujours préché dans le désert. Lorsqu'on songe que la commission scolaire a manipulé au cours de l'an dernier plus de cent mille dollars, l'on se demande comment il se fait qu'aux assemblées annuelles, alors que les commissaires rendent compte de leur administration, l'on ne trouve présents que quelques dix-huit ou vingt contribuables.

Le correspondant du journal québécois nous laisse entendre qu'il est question de réformes à la Commission scolaire et qu'il serait sage que le public s'y opposerait. D'abord il faudrait que le public connaisse quelles réformes l'on désire faire. Nous aimerions que le correspondant nous les fasse connaître afin que nous en étudions publiquement les avantages et les désavantages. Les contribuables seront alors plus à même de se prononcer lors de la prochaine assemblée annuelle.

Si le distingué correspondant du journal de Québec désire ne pas correspondre avec nous, et garder son incognito, nous lui demandons d'exposer dans le journal étranger les réformes dont il a entendu parler comme devant s'introduire dans notre commission scolaire. En faisant cela il rendra un service aux contribuables.

J.-G. B.

Billet du jeudi

PAS LA MAIS... PARTOUT AILLEURS

Il est une heure moins quart à l'horloge de la gare du Témiscouata. L'air vient de retentir du cri strident de la locomotive numéro 7 qui entre en gare tout essoufflé de la

longue randonnée qu'elle vient de faire.

Le train stoppe. Plusieurs passagers descendent en poussant un soupir de soulagement. Ce sont des voyageurs de commerce qui courent s'installer dans la voiture de leur hôtel, respectif; se sont des visiteurs qui après information, s'étonnent que leurs parents ne soient pas plus connus; enfin c'est

Maxime Goutatout qui descend

Le Club de Chasse et de Pêche du Comté de Madawaska Fête son premier Anniversaire — Grand Banquet à l'Hotel Windsor — Election des officiers — Plusieurs discours.

Edmundston — Jeudi dernier, un grand nombre de citoyens d'Edmundston et du comté de Madawaska se réunissaient à l'Hotel Windsor pour célébrer le premier anniversaire de la formation du Club de Chasse et de Pêche du comté de Madawaska.

A cette occasion un délicieux banquet eut lieu auquel assistèrent près de soixante membres. Le président M. R.-W. Hammond présida au festin. Les membres suivants étaient présents: l'hon. J.-E. Michaud, Son Honneur le Maire-Cormier, MM. T. J. Scott, secrétaire du Club, F. E. Fournier vice-président, l'avocat A.-J. Cyr trésorier, John Stevens, J.-F. Rice, Joseph David président de la Chambre de Commerce, D.-M. Martin, J.-W. Hall, Pat. Fournier, M. Stroop, Michel Fournier, Geo. Siros, R.-B. Owens, Denis Daigle, Douglas Stevens, Leo Kelley, J. Germain, H. Mulherin, Raymond Clavette, Dr. Simms, Paul Thériault, H. Jessome, A.-E. Levesque, M.-M. Thériault, J.-G. Boucher, etc.

Au nombre des étrangers qui avaient répondu à l'invitation nous remarquons M. Lévyte Gagnon, garde-phasse en chef de la province, M. J.-L. White de Grand Sault, Paul Parent directeur d'un établissement d'élevage des poissons à Grand Sault et J.-A. Robertson employé au ministère des Pêcheries, et des Mines à Ottawa.

M. Martin Thériault, maître de cérémonie, lut plusieurs lettres de membres regrettant de ne pouvoir assister à cette fête. Le président lut un rapport établissant le but du Club, et donnant quelques détails sur les activités de celui-ci pendant l'année écoulée. Le but c'est de préserver et propager nos réserves de chasse et de pêche. Pour cela il faut suivre les lois que dictent les gouvernements, c'est ce à quoi s'engage toute personne qui devient membre de ce Club.

M. F.-E. Fournier lut le rapport suivant: Comme nous le savons, le Nouveau Brunswick est reconnu avec justice comme le "Paradis de Sportsmen", non seulement la province elle-même a-t-elle été renommée, mais aussi le Madawaska, qui pour bien des années, a fourni ce qu'il y avait de mieux en chasse et pêche; depuis quelques années cependant, le Madawaska a perdu de ses ressources, qui lui faisaient tant de réclamer:

bien tranquillement, une petite valise à la main, sans écouter les quolibets que lui lance le serrefrein Pierre.

Pierre est un homme de service. A maintes reprises il recut la promesse d'une tunique de conducteur, mais il attend encore.

Pierre a l'air ennuyé de tout connaître; c'est pourquoi Maxime Goutatout s'en approche et lui chuchote à l'oreille:

—Pierre, y a-t-y, moyen d'avoir un coup par ici?

—Un coup de quoi, demande Pierre narquois, un coup de pied ou de poing? Tu n'a qu'à pas te mêler de tes affaires, et tu en recevras certainement...

—Mais non, pas ça, un coup de rhum, de quoi à boire...

—Ah, j'y suis; certainement tu peux en avoir, tant que tu en voudras.

—Tu vois cette grosse bâtisse là-bas sur la côte, dit Pierre en pointant vers l'église, là ils n'en vendent pas, mais partout ailleurs y en a. Le lendemain midi, Maxime Goutatout revint prendre le train. Son pas c'était alourdi... et sa valise aussi. Pierre dut lui aller à monter, se félicitant de l'effet de son renseignement.

PASCO.

tellement, qu'aujourd'hui, on voit nos chasseurs et pêcheurs, visiteurs, quitter nos bois et nos rivières pour aller ailleurs. Nous-mêmes, résidents du Madawaska, nous sommes pratiquement forcés d'aller en dehors si nous voulons jouir des chasses et pêches comme par le passé.

Le rapport du Gouvernement pour l'année 1924 montre que les licences vendues au Madawaska pendant l'année se partage comme suit:

200 résidents et 7 visiteurs, donnant un revenu de \$950.00, tandis que Victoria, le comté voisin, a donné 333 résidents et 41 visiteurs, leur donnant un revenu de \$3,105. Ici nos visiteurs ont dépensé dans les environs de \$1400, qui restent ici, tandis que le comté de Victoria, a dû recevoir environ \$8,200. Si nous voulons aller plus loin, nous pouvons juger que, par exemple, le comté de York, avec ses 255 visiteurs pour l'année, a dû profiter d'un joli montant d'environ \$51,000. Notre \$1400 paraît petit et même ridicule quand nous considérons nos ressources immenses. Avec l'exception d'un comté de la province, nos revenus sur ce rapport sont les plus pitoyables. Avec les moyens à notre disposition et avec les efforts unis de ce Club, le Madawaska devrait bientôt occuper la position qu'il mérite.

Les Experts du Gouvernement à ce sujet nous ont maintes fois dit que nos lacs et nos rivières offrent la meilleure nourriture possible pour des immenses quantités de poissons, et que la caractéristique même de l'eau offre bien des avantages à la production. Donc, ce qui veut dire que nous devons prendre les moyens nécessaires pour charger nos lacs et rivières de poissons à leur capacité. Ceci peut se faire facilement, comme nous avons à notre portée, à trois mille du Grand Sault, une magnifique batarde à écloser sous l'habile direction de M. Paul Parent.

La première fois que nous avons profité de ces avantages est quand 50,000 truites ont été placées par un invidieux intéressé au Lac Baker, il y a deux ans, l'année dernière par l'entremise du Club, 65,000 truites ont été distribuées dans le Lac Unique et dans la Rivière Verte.

Il y a réellement beaucoup à accomplir et nous avons déjà entrepris d'avoir 750,000 truites pour nos lacs et rivières le printemps prochain. En plus, nos refuges pour bêtes de bois sont les meilleurs imaginables.

Ce Club a été formé dans le but de rétablir nos ressources, en distribuant du poisson dans nos lacs et rivières et aussi voir à ce que les bêtes de bois aient l'avantage d'augmenter en nombre; ceci veut dire qu'il faudra pratiquer les bonnes méthodes de chasse et de pêche, éliminer les seines et la dynamite et voir à ce que le bran de scie ne détruise pas nos lits de fécondation; afin que nous puissions jouir des résultats de nos ouvrages, il faudra voir aussi à ce que nos bêtes de bois ne s'abattent pas d'une manière contre le bon sens, ainsi assurant l'avenir, afin que nous ne soyons pas réduits d'aller ailleurs où ils ont déjà mis en pratique les systèmes dont nous parlons. Ces méthodes sont pratiquées ailleurs avec de magnifiques résultats. Pourquoi pas nous aussi faire pareil? Le plus tôt que nous prendrons ces moyens, le plus vite que le Madawaska sera, non seulement un Paradis pour les chasseurs et les pêcheurs, mais la terre promise pour ceux qui jouissent de ce passe-temps si salutaire et récréatif.

Suite à la page 8